

Zoom sur le rôle de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

La loi du 11 février 2005 crée un lieu unique destiné à faciliter les démarches des personnes handicapées : la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Celle-ci offre, dans chaque département, un accès unifié aux droits et aux prestations prévues pour les personnes handicapées.

Ainsi ce lieu unique d'accueil exerce une mission d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille, ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens aux handicaps. La MDPH est un acteur central de la définition de la prise en charge.

La maison départementale des personnes handicapées a huit missions principales :

- Informer et accompagner les personnes handicapées et leur famille dès l'annonce du handicap et tout au long de son évolution.
- Mettre en place et organiser l'équipe pluridisciplinaire qui évalue les besoins de la personne sur la base du projet de vie et proposer un plan personnalisé de compensation du handicap.
- Assurer l'organisation de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) et le suivi de la mise en œuvre de ses décisions, ainsi que la gestion du fonds départemental de compensation du handicap.
- Recevoir toutes les demandes de droits ou de prestations qui relèvent de la compétence de la Commission des droits et de l'autonomie.
- Organiser une mission de conciliation par des personnes qualifiées. Elle assure le suivi de la mise en œuvre des décisions prises.
- Organiser des actions de coordination avec les dispositifs sanitaires et médico-sociaux et désigne, en son sein, un référent pour l'insertion professionnelle.
- Mettre en place un numéro téléphonique pour les appels d'urgence et une équipe de veille pour les soins infirmiers.

Coordonnées des MDPH

Alpes-de-Haute-Provence (04)

Tél. : 04 92 30 09 90

Pôle jeunes : 04 92 30 09 80

Courriel : contact@mdph04.fr

Immeuble François Cuzin 4 rue de la Grave
04000 Digne-les-Bains

Hautes-Alpes (05)

Tél. : 04 92 20 63 90

Courriel : mdph@mdph.hautes-alpes.fr

29 bis avenue du Commandant Dumont
05000 Gap

Bouches-du-Rhône (13)

Tél. : 0811 46 31 13

Courriel : accueil.information.mdp@mdph13.fr

Site : handicap13.fr/

4 quai d'Arenc

CS 80096

13304 Marseille cedex 02

Vaucluse (84)

N° vert : 0800 800 579

SMS : 04 90 89 40 27

Courriel : accueilmdp@mdph84.fr

22 boulevard Saint-Michel
BP 31020
84096 Avignon cedex 9
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h